



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SEYSSES

- Séance du 30 juin 2022 -

L'an deux mille vingt-deux, le trente juin à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Seysses dûment convoqué conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni en session ordinaire dans la Salle des Fêtes au 225 Chemin des Boulbennes à Seysses, sous la présidence de Monsieur Jérôme BOUTELOUP, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 29

Membres présents : 24 Procurations : 5 Membres excusés : Votants : 29

Date convocation : 24 juin 2022 Compte rendu affiché le : 08/07/2022

Présents : Jérôme BOUTELOUP, Dominique ALM, Magali PATINET, Philippe STREMLER, Marie-Ange KOFFEL, Malika BENSOUICI, Magalie GRANDSIMON, Françoise BARRERE, Fabio VITULLI, Didier ZERBIB, Orlane LABAT, Philippe RIGAL, Morgane CARRA, Nathalie CARLES-SALMON, Elodie ALBA, Vincent SOUBIRON, Olivier CHAPRON, Vicky VALLIER, Gilles DURET, Emeline ROLLAND, Olivier TIQUET, Cynthia GONZALEZ, Jean-Paul ROBERT, Françoise MALEPLATE.

Procurations : Xavier BERLUTEAU à Malika BENSOUICI, Raphaël RIGACCI à Morgane CARRA, Sébastien CHAUDERON à Magali GRANDSIMON, Valentin DE MUER à Marie-Ange KOFFEL, Jérôme PUILLET à Jérôme BOUTELOUP

Excusées :

Secrétaire : Nathalie CARLES-SALMON

N° DEL/2022-3-13

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION AU CENTRE
NATIONAL DU LIVRE
POUR L'ACHAT
D'OUVRAGES A LA
MEDIATHEQUE**

Rapporteur :
Mme Marie-Ange
KOFFEL,
Maire-Adjointe

Considérant que le Centre National du Livre (CNL) propose aux collectivités territoriales une subvention exceptionnelle à la relance des bibliothèques, qui a pour objet de soutenir l'achat de livres imprimés pour accompagner la reprise d'activité des librairies indépendantes et renforcer les fonds disponibles dans les bibliothèques.

Considérant que lors du vote du budget principal 2022, il a été prévu à l'article 6065 un montant de 24 000 € réparti de la manière suivante :

IMPRIMES JEUNESSE	8 500 €
IMPRIMES JEUNESSE BD	1 000 €
IMPRIMES ADULTES	8 500 €
Total livres imprimés	18 000 €
ABONNEMENT ADULTE ET JEUNESSE	2 000 €
DOCUMENTS SONORES	500 €
DOCUMENTS VIDEOS	3.500 €
Total global	24 000 €

N° DEL/2022-3-13

Le Conseil Municipal, après en avoir dûment délibéré, décide à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter le Centre National du Livre pour une demande de subvention au titre de l'aide exceptionnelle à la relance des bibliothèques, sur le montant du budget consacré à l'acquisition de livres imprimés par la commune de Seysses de 18 000 €.
- **D'autoriser** Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme,

Le Maire,
Jérôme BOUTELOUP

